

Secrétariat général du gouvernement
----Direction des services fiscaux
----Service de la fiscalité des professionnels
à l'impôt sur les sociétés
----Mél : professionnels.dsf@gouv.nc

Tél.: 25-76-00

DEMANDE D'OPTION POUR LE RÉGIME RÉEL DE LA TGC (1)

Je soussigné(e) : (noms, prénoms, adresse)
Représentant légal de la société : <i>(raison sociale)</i>
Adresse du siège :
Opte pour le régime réel de la taxe générale sur la consommation (TGC) conformément aux dispositions de l'article Lp.509-1 du code des impôts.
Nouméa, le
(Signature du représentant légal)

(1) L'option au régime réel de TGC est irrévocable

Le code des impôts de Nouvelle-Calédonie est consultable sur le site dsf.gouv.nc ou juridoc.gouv.nc (rubrique code et recueils).